MAITRE D'C	UVRAGE	Communauté de Communes Ambert Livradois Forez						
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Adn	Administration exemplaire		
				x				
Action HAB1		Permettre la rénovation énergétique de l'habitat sur le territoire						
Lien avec le proj	et de territoire	F53 : Maîtriser la consommation énergétique du parc public et privé F54 : Lutter contre la précarité énergétique K12 : Ecrire et mettre en œuvre un projet Habitat en accord avec les enjeux du projet de territoire						
		Contexte et e	njeux de l'action					

La consommation d'énergie du bâti représente 58 % de la consommation d'énergie finale (46 % pour le résidentiel, 12 % pour le tertiaire) et 20 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire (15 % résidentiel, 5 % tertiaire). La Communauté de Communes compte près de 13 000 logements dont près de 85 % ont été construits avant 1990 donc sans aucune réglementation thermique performante.

La mauvaise isolation des logements engendre une surconsommation d'énergie, accompagnée d'un inconfort thermique et d'un surcoût pour les ménages. Les ménages en situation de précarité énergétique en pâtissent d'autant plus qu'ils n'ont pas les moyens de chauffer suffisamment. Sur le territoire, de nombreuses communes dépassent la moyenne nationale pour la part de logements en situation de vulnérabilité énergétique. La mauvaise isolation des logements rend également les canicules moins supportables, notamment pour les publics fragiles (personnes âgées, enfants en bas âge).

Afin de lutter contre la précarité énergétique dans le secteur résidentiel privé, le territoire souhaite accentuer l'accompagnement des particuliers pour la rénovation thermique de leur logement.

Description détaillée de l'action

Le guichet unique du commerce et de l'habitat :

Urensemble des animateurs / structures (ADIL et CAUE) qui assurent des permanences en lien avec l'habitat sur le territoire se trouveront réunis dans le guichet unique de l'habitat mis en place par la communauté de communes et la commune d'Ambert. Ce lieu sera la 1ere porte d'entrée de tout propriétaire lorsqu'il aura des questions relatives à son logement. Ce guichet offrira une aide technique et administrative, directe et individualisée. L'accompagnement portera également sur les moyens de financements mobilisables et sur la mise en relation avec des professionnels qualifiés.

Les 58 communes d'Ambert Livradois Forez sont couvertes par le PIG « Habiter Mieux » du Département du Puy-de-Dôme. Ce dispositif intervient sur trois thématiques précises qui sont :

- •La lutte contre la précarité énergétique
- •La lutte contre l'habitat indigne et non décent
- •L'autonomie et le maintien à domicile

Pour que ce programme soit le plus efficace possible sur notre territoire, la communauté de communes et le conseil départemental ont recruté une personne qui sera en charge du dispositif.

En complément des aides traditionnelles de l'Anah, la collectivité apportera des aides spécifiques (prime primo-accession, utilisation de matériaux biosourcés et mise en place de chaudières bois ou granulés).

Les centres-bourgs/villes d'Ambert, Arlanc, Cunlhat et Saint-Anthème seront quant à eux couverts par une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) avec un volet renouvellement urbain (RU). Des actions seront menées sur l'habitat dégradé avec des aides incitatives pour la réalisation des travaux d'amélioration de l'habitat. Des aides spécifiques seront également apportées par les quatre communes et la communauté de communes communes concernant les ravalements de façades, la création d'espaces extérieurs, la prime primo-accession, la prime sortie de vacance, l'utilisation de matériaux biosourcés et la mise en place de chaudière bois ou granulés.

Un opérateur sera recruté pour assurer le suivi-animation de ce dispositif.

La ville d'Ambert et la communauté de communes ont signé en mars 2020 une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) qui permettra de travailler plus spécifiquement sur quatre stratégies : stratégie commerciale avec la valorisation des rez de chaussée, stratégie résidentielle en réinvestissant le bâti, stratégie mobilité en développement des alternatives à l'automobile et la stratégie culture et tourisme. Une personne est en charge à la ville d'Ambert d'assurer l'animation de ce dispositif.

Le département en collaboration avec plusieurs partenaires va mettre en place le Service Public pour la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH). Ambert Livradois Forez participera à ce projet et un animateur sera présent sur le territoire afin de conseiller les propriétaires (hors seuils Anah) sur toutes questions relatives à l'habitat. Le SPPEH a pour objectif de renseigner toutes les personnes de la même façon hors conditions de revenu. Lorsqu'un ménage est sous les seuils ANAH, il sera ensuite redirigé vers l'opérateur ANAH.

La communauté de communes est lauréate depuis décembre 2020 de l'appel à projet Petites Villes de Demain. Les villes concernées par ce dispositif, sur ALF, sont Ambert, Arlanc et Cunlhat, Au travers de Petites villes de demain, l'Etat et les partenaires du programme viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition déjà engagées dans certains territoires.
Le programme s'organise autour de 3 piliers :

- Le soutien en ingénierie pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leur projet de territoire, en particulier par le renforcement des équipes (par exemple avec une subvention d'un poste de chef de projet jusqu'à 75%), et l'apport d'expertises.
- L'accès à un réseau, grâce au Club Petites villes de demain, pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.
- Des financements sur des mesures thématiques ciblées mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.

L'expérimentation AEELA (accélérateur d'économies d'énergie pour le logement des agriculteurs) :

		Impacts et mise e	n oeuvre de l'action					
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone	
***		+	++	++	++	+++		
CONDITIONS DE	LA REUSSITE			ommunication É du dispositif pour les ha	abitants			
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)		Au global : - nombre logements énergivores réhabilités - nombre de personnes accueillis par les partenaires (CAUE, Adil) - nombre de dossier de subvention déposés pour la mise en place de chaudière bois ou granulés - évolution de la consommation énergétique du parc de logement Dans le cadre du dispositif Aéela : - nombre de dignostics réalisés par Soliha - nombre de ménages accompagnés						
ELU REFE	RENT		Vice Président en cha	rge de l'habitat : Didier L	IENNART			
AGENT REFE	RENT ALF	Responsable du service habitat et urbanisme, ELodie CHANTEGREL						
LOCALISA	TION	Guichet à Ambert et permanences OPAH-RU sur les 3 autres communes, avec rayonnement sur l'ensemble du territoire ALF						
CALENDRIER DE L'OPERATION septembre 2020 : Mise en place du guichet unique et lancement des dispositifs d'aides et d'accompagnement 2021 : communication sur le Guichet Unique, les dispositifs et les aides								
COUT DE L'OR	PERATION				ns, sur 5 ans (2021-20			
TYPES DE DE	PEENSES		Fonctionne	ment et investissement				
PARTENAIRES F	INANCIERS		ANAH et 4 communes Ol	PAH-RU, Etat (ANCP-plan	de relance)			
PARTENAIRES T	ECHNIQUES	Conseil départementa	I, ADIL, CAUE, 4 Communes	OPAH-RU, MSA services	, Soliha, Les Compagn	ons bâtisseurs,		

MAITRE D'O	UVRAGE		Communauté de c	ommunes Ambert Livradois Fore	9Z		
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Adminis	Administration exemplaire	
				x			
Action	HAB2		Sensibiliser aux éco gestes du quotidien dans le logement				
Lien avec le projet de territoire		F53 :	: Maîtriser la consommat	tion énergétique du po	arc public et privé		

Contexte et enjeux de l'action

Pour atteindre ses objectifs en terme de réduction de consommation énergétique dans le logement, Ambert Livradois Forez souhaite sensibiliser les habitants du territoire aux enjeux Air, Energie et Climat.

Description <u>détaillée</u> de l'action

1) Sensibiliser les habitants :

- proposer des animations et ateliers de sensibilisation notamment dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable ;
- conceptionner et diffuser un guide des bonnes pratiques/des éco gestes à la maison et/ou communiquer sur les éco gestes et bonnes pratiques à partir des supports de communication de la collectivité (site internet, réseaux sociaux, lettre d'informations, ...);
- proposer le prêt d'outils de mesure et de sensibilisation ;
- expérimenter des campagnes de mesure de la qualité de l'air intérieur chez l'habitat (association CLCV); réaliser une exposition sur les eco-gestes dans les lieux de passage (MSAP, médiathèques, salles d'attente des professionnels de santé, ...).

2) Sensibiliser les enfants :

- déployer le pogramme Watty à l'école sur le territoire : l'objectif est de sensibiliser les élèves de l'élémentaire (maternelle et primaire) aux économies d'énergie et à la ressource en eau ;
- promouvoir le concours national Watty à l'école auprès des enseignants inscrits pour les inviter à faire participer leurs élèves ; mettre à disposition des écoles et des médiathèques la mallette pédagogique "En boîte Dédé!" qui permet de découvrir de nombreux éco-gestes tout à s'amusant.

		Impacts et mise	en oeuvre de l'action					
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone	
+++		+		+	+			
CONDITIONS DE LA REUSSITE		Attractivité des animations et ateliers Communication Coordination avec le PRINE r et Eduction Nationale						
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)			- nombre de classes/d'enfants - nombre de participants aux atelie	ayant bénéficié du programme W ers mis en place par la collectivité				
ELU REFE	ERENT		Vice Président en charge de l'énergi	ie et du développement durable :	François DAUPHIN			
AGENT REFE	RENT ALF	Chargée de mission TEPOS : Audrey JOHANY						
LOCALISA	ATION	Territoire d'Ambert Livrafois Forez						
CALENDRIER DE L'OPERATION		Watty à l'écle : 2018 - 2021, possible reconduction SEDD : chaque année depuis 2019						
COUT DE 1,0	PERATION	Watty à l'école : 16 128€ TTC pour 2 ans Ateliers et animations : 10 000€ par an Communication : 2 000€ par an						
TYPES DE D	EPENSES		Dépen	ses de fonctionnement				
PARTENAIRES I				IE, Objectif Eco Energie				
PARTENAIRES T	rechniques		Eco CO2, Les Pe	etits Débrouillards, ADIL, PNRLF				

	MAITRE D'O	UVRAGE	CCALF/GRETA/Consulaires					
	Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
Ī			x		X			
	Action HAB3		Favoriser l'émergence d'un projet de réemploi de matériaux de construction					
	Lien avec le proje	et de territoire	C 21 : Structurer l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet et des nouveaux habitants F 22 : Diminuer le volume des déchets résiduels non recyclés					
			Contexte et e	nieux de l'action				

Les déchets de construction et de démolition représentent en France environ 68 % de la production totale de déchets (224 millions de tonnes par an). Le passage d'une économie linéaire à une économie circulaire, par le réemploi ou la réutilisation des matériaux de construction, que ce soit en phase de déconstuction d'un bâtiment ou en phase chantier, permettrait de jouer sur de nombreux tableaux : diminution de l'impact carbone dans la construction, réduction dans la production des déchets, économie de matières non renouvelables, baisse des coûts de construction et de démolition, création d'emplois non délocalisables, développement de l'économie sociale et solidaire.

Description <u>détaillée</u> de l'action

- 1) Aide à la création de la structure :
- Favoriser / aider à l'émergence / à la création d'une structure pour le réemploi des matériaux de construction dans le bâtiment.
- Aider à l'identification des gisements
- Accompagner la structure pour trouver un local
- 2) Aide à la communication
- Communiquer auprés des professionnels sur cette possibilité de mise à disposition des matériaux
- Mettre en relation les acteurs (ceux qui fournissent et ceux qui "ont besoin")

		Impacts et mise e	n œuvre de l'action				
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone
++				+	+	+++	+
CONDITIONS DE LA REUSS	SSITE		Sensibilisation au rée	re structure à trouver un local d'a emploi de matériaux de constructi es ressources sur le moyen / long	ion		
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)		Création de l'association Nombre d'adhérents Tonnage de matériaux valorisé					
ELU REFERENT			Vice Président en ch	arge des déchets : Marc MENAGE	ER		
AGENT REFERENT ALF	F	Re	Responsable servi esponsable programme local de prévei	ce déchets : François FOURNIOUX ntion des déchets ménagers et ass			
LOCALISATION			Territoire	e Ambert Livradois Forez			
CALENDRIER DE L'OPERAT	ATION			6 ans du PCAET			
COUT DE L'OPERATION	DN .			5,000 €			
TYPES DE DEPENSES				onctionnement			
PARTENAIRES TECHNIQU		Groupe	de citoyens interressé par la thématiq				
PARTENAIRES FINANCIER	ERS		ADEME / Région / Dé _l	partement (projet d'initiative cito	yen)		

MAITRE D'O	UVRAGE	Communauté de communes Ambert Livradois Forez					
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Administration exemplaire		
				х			
Action HAB4			Economiser la ressource en eau dans le logement				
Lien avec le projet de territoire		F53 : Maîtriser la consommation énergétique du parc public et privé					

Contexte et enjeux

Sur le territoire, une diminution de la ressource en eau est constatée. Pour une meilleure gestion de la ressource en eau, lancement d'une campagne en direction des particuliers permettant d'acquérir du matériel d'économie d'eau (cuve de récupération des eaux de pluie, mousseur de robinet...) à prix réduit.

Description <u>détaillée</u> de l'action

1) Eau potable

- Actions de sensibilisation sur les éco gestes : ateliers/animations, plaquettes, affichages, articles
- Distribution de petits matériels incitatifs (mousseurs, sablier, douchettes)

2) Faux pluviales

- -Actions de sensibilisation à la récupération des eaux pluviales et leurs utilisations : des ateliers gratuits pour le grand public (potager économe en eau/ jardinage naturel et atelier sur la rivière, sa qualité et sa biodiversité face à la sécheresse) et à destination des élus (espaces verts, nettoyage des voiries, sanitaires publics avec récupération d'eau de pluie ou toilettes sèches), communication
- Campagne de vente de matériels via des achats groupés (prix attractifs) pour inciter les habitants à se munir de moyens pour économiser la ressource en eau potable habitat et non potable : cuve de récupération d'eau de pluie. Mener des campagnes de reemploi/réutilisation de cuves issues des industries.
- Equiper gratuitement les établissements scolaires qui ont des projets "jardin pédagogique" de récupérateur d'eau de pluie (par l'intermédiaire du Parc)

		Impacts et mise e	n oeuvre de l'action						
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone		
+++	++			++		+++			
CONDITIONS DE	LA REUSSITE	Capacité financière Communication efficace							
INDICATEURS DE SUIVI (OBIECTIF)		Economies d'eau réalisées en calculant les supports vendus Qualité des animations Communication Moyens financiers (achats groupés et travaux sur les réseaux)							
ELU REFE	ERENT	Vice Président en charge de l'énergie et du développement durable : François DAUPHIN							
AGENT REFE	RENT ALF	Chargée de mission TEPOS : Audrey JOHANY Chargée de mission valoriation du tri : Marie CHIZELLE							
LOCALIS	ATION	Territoire d'Ambert Livradois Forez							
CALENDRIER DE	L'OPERATION	A partir de 2021							
COUT DE L'O	PERATION			communication : 1 500€/an s de matériels : 6 000€					
TYPES DE D				nement et investissement					
PARTENAIRES 1				Parc Naturel Régional Livradois-Fo	rez				
PARTENAIRES	FINANCIERS		S	yndicats des eaux					

MAITRE D'O	UVRAGE	Communauté de Communes Ambert Livradois Forez						
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Adm	Administration exemplaire		
				x				
Action U	Action URBA1		Un aménagement du territoire qui prend en compte les thématiques climat-air-energie					
Lien avec le proje	et de territoire	K11 : Sortir du modèle de centralité unique et proposer des documents d'urbanisme en accord avec les logiques d'accueil de nouvelles populations						
		Contexte et e	njeux de l'action					

Ambert Livradois Forez est compétente en matière "plan local d'urbanisme" depuis sa création en 2017.

A ce titre, elle met en oeuvre pour le compte des communes couvertes par un document d'urbanisme (carte communale, PLU et PLUI), les procédures d'évolution de ces documents dans l'attente de la mise en place d'un PLUI à l'échelle de ses 58 communes.

Le lancement d'un PLUi Ambert Livradois Forez est prévu pour 2022 et prendra en compte le plan climat air énergie territorial.

Description <u>détaillée</u> de l'action

Les documents d'urbanisme en cours d'évolution et le futur PLUi devront répondre aux objectifs généraux fixés dans l'article L102-2 du code de l'urbanisme dont en autres "La lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ce changement, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'économie des ressources fossiles, la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables."

En matière d'énergie et de climat, les documents d'urbanisme actuels et le futur PLUi devront chercher à réduire les émissions de gaz à effet de serre et encourager, par le règlement, la performance énergétique des constructions et des aménagements urbains.

En matière de renouvellement urbain et de consommation de l'espace, les documents d'urbanisme (actuels et futurs) devront réduire la consommation des terres agricoles et naturelles, lutter contre l'étalement urbain en optimisant le foncier constructible via le renouvellement urbain et l'utilisation des dents creuses.

En matière d'habitat, les réglements d'urbanisme permettront la rénovation du bâti ancien et énergivore.

En matière d'environnement et de paysage, les documents de planification devront préserver les espaces agricoles et naturels et prendre en compte les trames vertes, bleues et noires ainsi que les zones humides. Une réglementation spécifique pourra être mise en place pour protéger les éléments de paysage et les arbres isolés, remarquables, haies ou réseaux de haies ou plantations d'alignements (cf. Fiche action AGRI7 Restaurer et préserver les corridors écologiques").

En matière de mobilité les documents d'urbanisme devront favoriser l'émergence de modes de déplacements doux.

Il convient prioritairement d'identifier les champs d'expansion des crues existants et de les sanctuariser, en y interdisant toute construction ou aménagement qui affecterait ses fonctions. Il convient également de prévoir des mesures pour le risque ruissellement, inondation, coulées de boue pour lequel, les communes de ALF ont toutes eu au moins un arrêté de catastrophe naturel. La répétition du phénomène sur le territoire national et notamment les évènements récents dans le Puy-de-Dôme à Sauvagnat Sainte-Marthe le 27 et 28 juin 2021 montre qu'il convient de prendre ce risque en compte et mettre en oeuvre les mesures pour s'en affranchir en classant en zone inconstructible les axes préférentiels d'écoulements.

		Impacts et mise e	n oeuvre de l'action						
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Qualité de l'air	Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone		
+++	++			++	++	+++	+		
CONDITIONS DI	LA REUSSITE		Mise en place d'un PLUI Pédago	à l'échelle d'Ambert Livi gie de la démarche	radois Forez				
INDICATEURS DE SUIVI (OBJECTIF)		L'évolution de la densification (nombre de Le nombre de PC pour des contructions ne Le nombre d'éléments remarquables prése	La quantité de terres agricoles et naturelles consommées. L'évolution de la densification (nombre de dents creuses construites) Le nombre de PC pour des contructions neuves. Le nombre d'éléments remarquables préservés. Le nombre de haies réalisées avec des essences locales.						
ELU REF	ERENT		Vice Président en charge	de l'urbanisme : Franço	ois DAUPHIN				
AGENT REFERENT ALF		Responsable du service habitat et urbanisme : Elodie CHANTEGREL							
LOCALIS	ATION		Les 58 commun	es d'Ambert Livradois Fo	orez				
CALENDRIER DE	L'OPERATION		révision et modification de s sation et formation des élus 2022-2028						
COUT DE L'C	PERATION		- Révisions et m	vestissement : nodifications : 170 000€ T Environ 500 000 € nn agent + communicatio					
TYPES DE D	EPENSES		Investisser	nent et fonctionnment					
PARTENAIRES	FINANCIERS			Etat					
PARTENAIRES T	TECHNIQUES		DDT, PNRLF, Chambr	e agriculture, Commune	es, CAUE				

MAITRE D'O	JVRAGE		Communauté de c	ommunes Ambert Livradois Fore	ı			
Transversal	Agriculture	Economie	Mobilité	Habitat	Admini	nistration exemplaire		
ACTION U	JRBA 2	Développer le coi	mpostage des déchets org	aniques et la gestion d	les déchets verts de p	proximité		
			F22 : Diminuer le volume		<u> </u>			
Lien avec le proje	t de territoire		rzz . Diminiuer le volume	ues decliets residueis i	ion recycles			
p9kg par habitant de ressources o compostage et le paillage Après le 31 décembre 2023, il serieficaces, écologiques et économie. Et ransport et la gestion des décitabiliser les coîts voire réduire si Les alternatives à l'apport en déciterre, dynamiser la vie microbiolo de l'inverse : - l'apport en déchetterie induit de le brûlage des déchets verts de j d'incendies, le brûlage à l'air libre notamment. En rapprochant les dispositifs de ge de fédérer les habitants et de dyn Pour toutes ces raisons, la communicat Axe 2 : Compostage artagé : dep 2.3. Le compostage autonome en 2.4. Gestion et suivi des sites de c. 22. Le compostage partagé : dep 2.3. Le cospostage partagé : dep 2.3. Le cospostage partagé : dep 2.3. Le valorisation de brancha 3.1. La valorisation en déchèterie: 3.2. La valorisation pour les partic 3.4. La valorisation pour les partic 3.5. La valorisation pour les partic 3.6. La valorisation pour les partic 4.6. La valorisation pour les partic 4	rganiques qui sont ainsi déposé a interdit pour tous de mélange ques pour relever ce défi. tets coûtent de plus en plus che gnicativement ces coûts. setterie que sont le paillage et l gique du sol et le protéger cont se déplacements évitables et im ardin est une pratique interdite émet de nombreux polluants e setteite de sont le parotéger cont amiser les quartiers autour de p inauté de communes s'est enga- ton autour de l'évitement et le set des déchets alimentaires c la campagne « j'adopte un co oiement des composteurs de q établissement : déploiement et e compostage : communiquer, gar is d'informations ement des biodéchets et entre que set déchets verts de jardin : s: mit et broyage des branches a es : mutualisation de 3 broyeurs uliers : déploiement du broyage sisionnels : communication, info s chimiques dans les espaces v veloppement de réseau compo	plique une gestion coûteuse pour la collecti car très polluante. En effet, selon l'ADEME, n quantités importantes dont les particules, s, ils peuvent devenir acteur de ce cycle. La projets concrets et gratifiants. Il favorise le li gée dans un schéma local de gestion des dé Description dés détournement des déchets verts / techniq	(LOI LTECV, directive europpila fois énergivore et insencé is. Les tontes, branchages et vité. au-delà des possibles troub qui véhiculent des composiporatique du tri et la lutte co lien intergénérationnel, améchets organiques issu du Scotolitée de l'action ques de jardinage au nature is la lutte co les intergénérationnel, améchets organiques issu du Scotolitée de l'action ques de jardinage au nature ins les structures touristique auration commerciales, pet ilisation des sites de composibilibre lagers gestion des déchets vers, trait la gestion des déchets vers a la ferme	mités permettent d'éviter péene 2008-98). Les valori . Ces déchets peuvent êtr autres feuilles mortes soi les du voisinage générés p ès cancérigènes comme le intre le gaspillage aliment ilore le vivre ensemble, fa héma Départemental por I s s its commerces et adminis tage i des déchets de cimetièn erts à domicile, promotio ec élus et agents	et de valoriser localeme ser localement est une o e détournés des poubel at pourtant des ressourc par les odeurs et la fumé es hydrocarbures aromal sire y est améliorée. Le o vorise la participation à té par le VALTOM pour l de par le VALTOM pour l estrations.	ent tous ces bior des solutions les solutions les ces précieuses p ée, ainsi que des tiques polycyclic compostage de la communauté l'ensemble des t	déchets avec le s plus simples, au plus près pour sour enrichir la si risques ques (HAP) proximité permet 5.	
		Impacts et mise e	n oeuvre de l'action					
Mobilisation et sensibilisation	Adaptation	Impacts et mise e Qualité de l'air	n oeuvre de l'action Energies renouvelables	Consommation d'énergie	Gaz à effet de serre	Développement territorial	Séquestration Carbone	
Mobilisation et sensibilisation x CONDITIONS DE	x	·	Energies renouvelables	Consommation d'énergie X ngagement citoyen libitation des acteurs	Gaz à effet de serre x		Séquestration Carbone	
x	x LA REUSSITE	·	Energies renouvelables Energies Mo	x ngagement citoyen bilisation des acteurs	x	territorial x	х	
X CONDITIONS DE INDICATEURS DE SI ELLI REFE	X LA REUSSITE JIVI (OBJECTIF)	Qualité de l'air X	Energies renouvelables E Mo tonnages détournés des ordures ménages Vice Président en charge.	x ngagement citoyen bilisation des acteurs ères et déchets verts en décheterie /	x 50% de déchets organiques en mo	territorial x	х	
X CONDITIONS DE SI INDICATEURS DE SI	X LA REUSSITE JIVI (OBJECTIF) RENT RENT ALF	Qualité de l'air X	Energies renouvelables Energies renouvelables En Mo tomnages détournés des ordures ménages Vice Président en charge Responsable du p	x ngagement citoyen bilisation des acteurs ères et déchets verts en décheterie /	x 50% de déchets organiques en mo	territorial x	х	
X CONDITIONS DE INDICATEURS DE SI ELU REFE AGENT REFEI	X LA REUSSITE JIVI (OBJECTIF) RENT RENT ALF TION	Qualité de l'air X	Energies renouvelables En Mo tonnages détournés des ordures ménage Vice Président en charge. Responsable du p Territo Schéma Local de Gesti	x ngagement citoyen bilisation des acteurs ires et déchets verts en décheterie / de la gestion des déchets : Marc MEI rojet biodechets : Marie CHIZELLE	x 50% de déchets organiques en mo	territorial x	х	
X CONDITIONS DE INDICATEURS DE SI ELU REFE AGENT REFEI LOCALISA	X LA REUSSITE JIVI (OBJECTIF) RENT RENT ALF TION COPERATION	Qualité de l'air X	Energies renouvelables En Mo tonnages détournés des ordures ménages Vice Président en charge Responsable du p Territo Schéma Local de Gesti Programme Temps d'agen 311 000 de fonctionnement	x ingagement citoyen publisation des acteurs ieres et déchets verts en décheterie / de la gestion des déchets : Marc MEI rojet biodechets : Marie CHIZELLE pire ALF : 58 communes on des Déchets Organiques : 2019/2	x 50% de déchets organiques en mo AAGER 225	territorial x	х	

Fonctionnement et investissement Valtom - FREDON - RCC AURA VALTOM - REGION -PNRLF